
TRVX26-002

ACCORD-CADRE

TRAVAUX DE SOLS MINCES POUR LES ETABLISSEMENTS DU GHT72

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

SOMMAIRE

<u>SPECIFICATIONS GENERALES</u>	3
<u>DEVELOPPEMENT DURABLE</u>	5
<u>PERMIS DE FEU</u>	5
<u>CLOISONNEMENT DE CHANTIER - CONFINEMENTS</u>	6
<u>DEMOLITION DE CHAPE</u>	7
<u>CHAPE A SECHAGE RAPIDE</u>	8
<u>JOINT DE DILATATION ET FRACTIONNEMENT</u>	8
<u>SOL EN LES - REMONTEE EN PLINTHE</u>	9
<u>PLINTHES</u>	10
<u>REMPLACEMENT DE DALLES</u>	11
<u>REFECTION PARTIELLE DE SOL EN LES</u>	11
<u>SOL DANS LES ESCALIERS</u>	11
<u>BANDE D'EVEIL ET DE VIGILANCE</u>	12
<u>DALLES P.V.C A EMBOITEMENT PAR QUEUE D'ARONDE</u>	13
<u>SOL EN POSE LIBRE – NOTAMMENT SUR SUPPORT AMIANTE</u>	13
<u>SOL SUR TERRE PLEIN OU V S</u>	14
<u>SOL POUR BLOCS OPERATOIRES</u>	14
<u>SOL PLASTIQUE POUR DOUCHE</u>	15
<u>SIPHONS DE SOL</u>	16
<u>REVETEMENT MURAL PVC TYPE DOUCHE</u>	16
<u>PROTECTION CHOCS EN MURAL PVC SOUPLE</u>	17
<u>AJUSTAGE BAS DE PORTE</u>	18
<u>VITRIFICATION DE PARQUET</u>	18
<u>NETTOYAGE</u>	18

Pour avoir une vision globale et pour bien intégrer toutes les incidences dans les prix unitaires du BORDEREAU DE PRIX, l'entreprise est considérée par la maîtrise d'ouvrage comme s'étant reportée aux notes générales des prescriptions communes à tous les corps d'état, au document SPS et au document PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX LIE AUX TRAVAUX.

SPECIFICATIONS GENERALES

REGLEMENTATION

Les travaux seront exécutés conformément aux règlements et prescriptions techniques en vigueur au moment de la remise des offres, au R.E.E.F (recueil des éléments utiles à l'établissement et à l'exécution des projets et marchés de bâtiment en France) édité par le C.S.T.B (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) et notamment :

Les travaux seront réalisés conformément à l'ensemble des D.T.U, des règles de calcul, des normes françaises, des règlements et règles administratifs, des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public et plus particulièrement pour le présent lot :

D. T. U. 53-12, relatif à la préparation du support et revêtements de sols souples, à la norme N.F.P. 62-203, avis techniques, recommandations du fabricant,

NETTOYAGE DES SOLS

Après achèvement des travaux, tous les revêtements de sol seront livrés propres, nettoyés totalement et sans aucune tâche de colle ou autre et les déchets enlevés. La propreté des sols sera constatée par la Maîtrise d'œuvre.

QUALITE ET COULEURS DES REVETEMENTS

Les matériaux ou produits utilisés devront être livrés emballés sur le chantier.

Les revêtements de sol auront un classement au feu M2 maximum M3 et auront un traitement de surface ne nécessitant pas de métallisation.

Pour améliorer l'hygiène, ils seront dotés d'un traitement fongistatique et bactériostatique dans toutes les couches.

Ils seront avec traitement photo réticulé anti-encrassement type Protecsoil ou équivalent ne nécessitant jamais de métallisation.

Le classement UPEC pour les revêtements aura obtenu l'agrément du C.S.T.B et sera conforme aux performances détaillées par local soit U3-P3 ou U4-P3 dans tous les cas avec un classement T pour le groupe d'abrasion du revêtement de surface correspondant à « très peu chargé ».

Les revêtements de sol seront en lés avec **joints soudés à chaud**, les dalles ne seront pas acceptées car elles se décollent trop rapidement avec le nettoyage journalier à la mono brosse ou à l'auto laveuse du domaine hospitalier.

L'entrepreneur présentera à la Maîtrise d'œuvre les échantillons des matériaux qu'il propose pour déterminer le choix des gammes et des coloris.

L'entrepreneur s'engage à exécuter, sans supplément d'aucune sorte, les remplacements ou réparations qui pourraient être rendus nécessaires par suite de mauvaise qualité de la matière ou vice d'emploi.

Les interventions concernant les sols collés seront réalisées dans les locaux maintenus à une température requise, pendant 48 heures minimum avant leur pose.

PRODUITS ET MATERIAUX UTILISES

La maîtrise d'œuvre pourra demander à l'entrepreneur de s'assurer de l'assistance technique du fabricant pour l'exécution des travaux. Dans ce cas, l'accord écrit entre l'entrepreneur et le fabricant, fixant les modalités de l'assistance technique, sera communiqué à la Maîtrise d'œuvre.

Pour les colles, on ne devra pas trouver sur le chantier de bidon desserti qui ne serait pas en cours d'emploi.

Les caractéristiques pour les colles et produits de ragréage figureront sur le conditionnement.

RAGREAGE

Appliquer obligatoirement un primaire d'accrochage.

Les ragréages auront un classement P3 sans adjuvants. Certaine fois, pour des questions d'exploitation (intervention blocs opératoires, Urgences, service ouvert 24/24h...etc), il pourra être demandé du ragréage à prise rapide recouvrable quelques heures après application.

Le ponçage du ragréage sera toujours fait à la machine avec aspiration à la source des poussières.

Dans certains locaux, lorsqu'il sera demandé un ragréage P4, il sera de type UZIN NC 170 avec adjuvant P. E 520 à raison de 1,5 L pour 25 Kg.

Pour certains emplois, un ragréage fibré appliqué sur support bois pourra être demandé.

SOUDURES

Toutes les soudures seront faites à chaud selon les règles de l'art, avec cordon approprié à la couleur du revêtement. Dès que possible les sols homogènes seront soudés avec du cordon bicolore.

JONCTION AVEC D'AUTRES REVETEMENTS DE SOL

Le raccordement avec un autre revêtement de sol se fera au droit des seuils de porte à mi-feuillure. Lorsque le raccord sera entre deux revêtements de sol plastique, prévoir une soudure à chaud. Il ne sera pas posé de barre de seuil.

GARANTIE BIENNALE

Les travaux de revêtements de sols seront garantis pendant une période de **deux ans** à compter de la date de la réception des travaux.

Au cours de la période séparant la réception de l'échéance de la garantie, les revêtements de sols ne devront présenter aucune des anomalies suivantes :

- ✓ Décollements – Craquelures - Ruptures de dalles - Retrait entre dalles.

- ✓ Etanchéité déficiente en fonction du classement E admis.
- ✓ Vieillessement anormal du revêtement - Rupture ou retrait du revêtement au droit des soudures.
- ✓ Relâchement excessif au revêtement mis en oeuvre par tension - Présence de crêtes.
- ✓ Usure ponctuelle anormale non liée à l'entretien ou à l'utilisation, etc.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Centre Hospitalier du Mans, établissement support du GHT 72, souhaite engager une partie des chantiers dans une démarche de développement durable pour s'inscrire dans les fondements de la responsabilité sociale et environnementale.

A ce titre, l'entreprise titulaire devra conseiller au GHT72 les revêtements de sols et muraux où les exigences de durabilité et d'hygiène sont les plus représentatives du marché. Le GHT 72 appréciera les démarches circulaires mises en œuvre par les fabricants, relatives à la durée de vie des produits mis en œuvre, à la reprise et au recyclage des matières déposées sur site et à l'empreinte carbone la plus faible. La préservation des ressources naturelles dans la fabrication des matériaux constituera un élément significatif du choix de ces derniers.

De même, l'entreprise devra communiquer avec sa remise de prix une notice explicative détaillant son organisation par rapport à la gestion des déchets de chantier pour permettre le recyclage des sols plastiques.

Les déchets concernés sont de deux sortes :

- Les sols plastiques déposés qui sont recouverts de colle et ragréage.
- Les chutes de sols neufs lors de la pose du nouveau revêtement de sol.

L'entreprise devra détailler son organisation concernant la collecte et le stockage dans l'entreprise, les actions de son ou ses partenaires permettant d'assurer une filière de retraitement.

Et communiquer le document remis en fin d'année par les différents partenaires sur le tonnage parti en filière de recyclage.

DECHETS DE CHANTIER

La réglementation sur les déchets prévoit :

- prévention et réduction de la production et de la nocivité des déchets,
- organisation du transport des déchets et limitation en distance et volume,
- valorisation des déchets pour réemploi, recyclage ou valorisation énergétique sans hiérarchie entre ces différents modes,
- information au public.

PERMIS DE FEU

Un Permis Feu sera impérativement rédigé auprès des agents du PC Sécurité (Hall Fontenoy N1) avant toute intervention, pour chaque chantier et quotidiennement.

Pour les détails techniques et d'organisation se reporter aux PRESCRIPTIONS COMMUNES T-C-E article PERMIS DE FEU.

Toute entreprise qui, de par son activité, aura déclenché les Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) par défaut de permis de feu, devra prendre à sa charge les frais de réarmement de ces systèmes.

CLOISONNEMENT DE CHANTIER - CONFINEMENTS

PREVENTION – SECURITE

L'entreprise devra prévoir plusieurs cônes de signalisation en plastique et rubalise (orange et blanc) pour matérialiser la zone chantier et éviter que des personnes (patients-visiteurs-professionnels...) ne s'engouffrent dans la zone.

CLOISONNEMENT PAR POLYANE

L'entreprise devra prévoir la fourniture et pose soignée de cloisonnement de chantier anti-poussière de type Quickprop de PROTECTA SCREEN (ou équivalent) composé de tubes télescopiques, avec tampon caoutchouc aux deux extrémités permettant d'atteindre des hauteurs jusqu'à 5.00 m, blocage des réglages par vis papillon.

Utilisation de barres d'étanchéité préconisée par le fabricant.

Sur l'ossature pose d'un écran polyéthylène M1, armé, ep 200 microns au minimum pour être très résistant mécaniquement, polyane posé en double épaisseur.

Accès par un passage se fermant avec deux fermetures à glissière auto-adhésive ou par fermeture éclair selon les cas.

L'étanchéité devra être vérifiée plusieurs fois par jour et reprise par l'entreprise immédiatement si nécessaire.

Les montants seront disposés du côté opposé à la zone en surpression pour éviter l'arrachage du polyane.

Pour garantir une bonne stabilité, aux raccords avec les murs, plafond et sol, l'étanchéité à l'air sera complétée par du scotch armé sur toute la périphérie de la protection.

DEPOSE DES POLYANES DE PROTECTION

Au moment du dépôt des polyanes, l'entreprise devra prévoir la pulvérisation d'un produit poissant qui bloque la poussière, produit dit SURFACTANT (agent « tensioactif ») très utilisé en désamiantage avant d'enlever les protections pour éviter toute propagation des poussières dans le reste du service. Les polyanes usagés seront roulés sur-eux-mêmes dans des sacs fermés de transport et pris en charge par l'entreprise du présent lot pour mise en décharge.

BACHAGE DEVANT UNE PORTE EN GARDANT L'ACCES

Devant la porte du local en travaux ou la porte d'accès à la zone chantier, mettre deux polyanes épaisseur 200 microns. Bâchage scotché sur toute la périphérie du dormant de la porte et à se chevaucher au milieu. Faire retomber le polyane sur le sol de 20 à 30 cm, pour arrêter la poussière au moment de l'ouverture de la porte tout en n'empêchant pas le passage des intervenants, les approvisionnements et évacuations des matériaux.

CALFEUTREMENT DES PORTES - OUVERTURES

Ce type de calfeutrement concerne les portes ou passages qui doivent être condamnés lors des travaux selon le plan de zonage.

Le scotch ne devra pas déborder des huisseries et des équipements pour ne pas endommager la finition des murs au retrait de celui-ci. En cas d'espace libre sans huisseries, le scotch utilisé devra être adapté à la finition du mur.

Mettre un scotch armé entre le vantail et l'huisserie de la porte ainsi qu'à la jonction avec le sol pour réaliser une étanchéité parfaite. Dès que possible, en mettre de chaque côté de la porte pour éviter les soucis de décollement avec les locaux en surpression.

COLLAGE DE LA POUSSIÈRE AU SOL ET EN SORTIE DU LOCAL

Devant la porte du local en travaux ou la porte d'accès à la zone chantier, la fourniture et pose d'un **tapis collant anti-poussière** pour chantier est indispensable dans certains cas. Il sera déplacé d'un local à l'autre ou la liasse sera dédoublée. Pour certains chantiers, il faudra prévoir la mise en place d'un **tapis collant anti-poussière** constitué de 30 feuilles polyéthylène pelables et jetables. Chaque couche adhésive est enlevée une fois qu'elle est pleine de poussière et devenue inefficace. Produit type de chez Protecta Screen ou équivalent ; Tapis de 0.45 x 1.14 m. en prévoir 2 pour couvrir une surface de 0.90 x 1.14 m. Remplacer les feuilles du tapis autocollant dès que nécessaire.

L'entreprise gèrera 2 fois par semaine la mise en place d'alaises fournies par le Centre Hospitalier ; elles seront à scotcher au sol. Une à humidifier 3 fois par jour minimum au plus près de la porte et une sèche scotchée au sol à suivre. Ces éléments seront à renouveler en fonction du besoin et selon l'impact et la localisation du chantier.

Prévoir également la mise en place d'un seau d'eau auprès de l'alaise à mouiller et un seau ou sac poubelle pour mettre les feuilles autocollantes usagées.

DEMOLITION DE CHAPE

Le risque aspergillaire est très important lors des démolitions avec la propagation de beaucoup de poussière.

L'entreprise devra travailler en atmosphère humide, pour limiter le nombre de particules en suspension dans l'air et empêcher au maximum la diffusion de poussière.

Les démolitions devront être réalisées avec soin pour éviter de dégrader les ouvrages contigus.

Lors des démolitions bien mouiller le sol pour limiter au maximum l'émission de poussière.

Mouiller en permanence le disque avec un pulvérisateur lors des sciages et aspirer au plus près du disque.

Est intégré dans ce prix toutes les sujétions de dépose de joint de dilatation, fractionnement etc.

Sciage bien linéaire de la chape à la limite des démolitions pour permettre un raccord de sol esthétique.

Au passage de porte, coupe propre bien linéaire de la chape à prévoir au dernier moment pour que le sol ne soit pas abîmé lors de l'évacuation des gravois.

PLINTHES

Déposer les plinthes grès, reprise des bas de mur sur plaque de plâtre avec du MAP suivi d'un enduisage.

Sur murs en maçonnerie, emploi d'un enduit de rebouchage adapté.

EVACUATION DES GRAVATS

L'entreprise devra se reporter aux prescriptions communes TCE article PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX et NETTOYAGE DES ABORDS DU CHANTIER ET ENLEVEMENT DES GRAVATS ainsi que celui sur le RISQUE ASPERGILLAIRE.

L'entreprise devra poser une alaise à plat scotchée et humidifiée devant la porte côté circulation pour piéger la poussière en sortant.

Il faudra veiller à ce que les portes des locaux à proximité de ceux en travaux et ceux se situant sur le cheminement pour l'évacuation restent bien fermées.

L'entreprise devra étaler et scotcher un polyane sur le cheminement utilisé pour l'évacuation des gravats. Celui-ci sera replié après l'évacuation pour limiter le temps de nettoyage.

L'entreprise procédera au nettoyage des locaux et circulations après évacuation des gravats. Le CHM accepte l'utilisation des monte-charges qui se trouvent dans les différents bâtiments, sous réserve que l'entreprise veille à les protéger et à les rendre dans le même état qu'à l'origine. Que les accès soient priorités aux équipes du CHM. Et que les gravats soient stockés dans des éléments fermés pour éviter la propagation des poussières.

CHAPE A SECHAGE RAPIDE

Primaire d'accrochage. Chape prévue pour recevoir un revêtement de sol pvc.

Durée minimum de séchage avant recouvrement par un sol pvc 72 h pour une ép. de 30 à 40 mm + 1 jour par cm au-dessus de 40 mm.

Fourniture et pose d'une bande de désolidarisation en polyéthylène expansé - épaisseur 5 mm minimum à la périphérie de la pièce.

Si pose sur terre-plein, prévoir la barrière anti-remontée d'humidité CEGEPRIM BH de chez SIKA ou équivalent.

Chape avec forme de pente

Chape prête à l'emploi sans rajout de sable, application de 5 à 10 cm avec forme de pente.

Produit de type CEGEFORM DPE de chez SIKA ou équivalent.

Chape auto-lissante

Le produit choisi devra avoir une résistance mécanique permettant de supporter aisément les charges stockées sur rayonnage et intégrer la contrainte d'accès par un escalier à l'extérieur du bâtiment non accessible avec un véhicule. Ce qui suppose une mise en œuvre manuelle.

Résistance mécanique U4P4S, pouvant s'appliquer sur une épaisseur allant jusqu'à 10 cm.

Durée minimum de prise avec une température de 20 degrés pour être circulable et permettre au peintre d'intervenir après 5 h.

Mortier de chape fluide fibré avec formulation pour prise rapide, à base de produits prêts à l'emploi type CEGESOL Flash de chez Sika, Weberniv Fluid de chez Weber ou équivalent.

Application d'un primaire d'accrochage de la même gamme type Weber. Prim RP de chez Weber ou équivalent.

JOINT DE DILATATION ET FRACTIONNEMENT

JOINTS DE DILATATION AU SOL

Le modèle de joint permettra de n'avoir aucun ressaut par rapport au niveau fini des revêtements de sol, pour faciliter le passage des chariots, des aides au déplacement des lits d'hôpitaux type Mobilit et éviter les chutes avec des personnes à mobilité réduite.

Les joints de dilatation seront composés de deux profilés en aluminium ou inox assurant la dilatation et formant arrêts du sol de part et d'autre du JD. Epaisseur de butée à déterminer en fonction du revêtement de sol.

Remplissage central extensible en élastomère. Celui-ci ne devra pas avoir de rainures pour améliorer l'hygiène. Couleur Gris ou Noir en fonction du revêtement de sol.

Le joint de dilatation sera fixé mécaniquement à la dalle béton car lorsqu'il y a compression, au lieu que ce soit la matière caoutchouc qui se comprime, c'est le ragréage qui se décolle sous la pression et le sol boursoufle. IMPORTANT du fait que le remplissage demandé n'a pas de rainure.

Les JD devront être résistants au passage des auto-laveuses autotractées, servant au nettoyage du sol, elles pèsent 500 KG.

Les plats aluminiums qui seront liaisonnés à la dalle béton, situés de part et d'autre du joint de dilatation devront avoir au minimum une épaisseur de 2 mm et une largeur de 5 cm pour ne pas se déformer et être fixés suffisamment loin du nez de dalle. Le plat sera strié sur les 2 faces pour permettre un bon accrochage du joint de collage et du ragréage.

Avant de visser les profilés, appliquer un primaire anti-poussière sur le béton et réaliser un cordon de mastic colle en cartouche à prise pas trop rapide sous chaque aile.

JOINTS DE FRACTIONNEMENT DANS LES LOCAUX D'HOSPITALISATION

Les joints de fractionnement avec profil PVC ne seront pas acceptés dans les circulations et locaux carrelés pour éviter les effritements du carrelage à la jonction avec le joint, sauf quand ils seront positionnés en périphérie de la pièce.

Dans le cas contraire prévoir des joints de type TI-Lock de Deflex ou équivalent composés de deux profils externes en aluminium et d'un remplissage souple en Néoprène ou Vamac ou équivalent.

Ce matériau souple résiste très bien aux produits de nettoyage, de désinfection et aux machines de nettoyage. Tout procédé de remplissage par joint pompe ne sera pas accepté.

COUVRE JOINT DE DILATATION

Les couvre-joints de dilatation devront permettre une finition de sol affleurante tout en permettant le passage aisé des objets roulants, tels que les fauteuils roulants, les brancards, les aides au déplacement des lits d'hôpitaux type Mobilit et éviter les chutes avec des personnes à mobilité réduite. Ils devront être en aluminium striés, adhésifs, pour charge lourde de type ROMUS réf 2841 ou équivalent

SOL EN LES - REMONTEE EN PLINTHE

REMONTEE EN PLINTHE HAUTEUR 150 MM OU 200

Prévoir une forme d'appui en PVC de type talonnette de rayon 20 mm pour limiter le jour aux raccordements avec les huisseries notamment.

Revêtement de sol remonté en plinthe, joints soudés à chaud, compris angles rentrants et sortants.

Hauteurs de relevé 150 mm dans les circulations et chambres, pour éviter d'abîmer les bas de murs avec la rotule frein des roues ou de laisser des traces avec le frottement des tampons pare choc sur les équipements...

Dans les blocs opératoires prévoir des relevés de 200 mm.

Fourniture et pose en tête du relevé d'un profil de finition à clipser **résistant aux chocs** en PVC rigide avec une lèvre souple, de type Gerflor code 0491 ou équivalent.

Fourniture et pose en tête du relevé un profil de finition à clipser **peu résistant aux chocs** en PVC rigide avec deux lèvres souples, de type Gerflor code 0492 ou équivalent.

REMONTEE EN PLINTHE HAUTEUR 100 MM

Fourniture et pose de profilé d'appui souple pour plinthe type PAD 100 de Tarkett sommer ou GERFLOR ou équivalent, remontée en plinthe complète code 0481 ou équivalent intégrant la talonnette, compris le recouvrement avec le revêtement de sol sur 110 mm de hauteur. Joints soudés à chaud, compris angles rentrants et sortants.

PLINTHES

Pour améliorer l'hygiène en évitant la stagnation de dépôt, il sera posé des plinthes en PVC souple en rouleau avec large bavette à rabattre à plat sur le revêtement de sol de type Gerflor Plinthes souple couleur gris, hauteur 80 code 0472 pour les sanitaires, hauteur 100 code 0471. **La plinthe aura une épaisseur de 20/10** pour bien masquer les défauts du mur. Prévoir un enduisage du mur dès que nécessaire.

Tous les modèles de plinthes souples en bout d'un mètre ou en rouleau sans bavette à rabattre à plat seront refusés pour une question d'hygiène.

Le nombre de raccords sera limité au strict minimum. Une coupe sera faite à chaque angle rentrant et sortant. La pose se fera par encollage **y compris la bavette**.

Pour le passage des angles 90°, la bavette qui recouvre le sol a tendance à se soulever, le centre hospitalier préfère que la plinthe reste en continu sur le mur et que soit entaillée la bavette au sol, même si ça fait un petit manque de matière. Coller la bavette au revêtement de sol.

La prestation comprendra le rebouchage des pieds de cloisons pour obtenir un alignement des plinthes.

Les plinthes semi-rigides seront préconisées seulement lorsqu'elles viennent en complément dans un local. Le souci rencontré avec ce type de plinthe est que la bavette se détériore rapidement avec le frottement des machines de nettoyage. Le vide sous la plinthe est ensuite un endroit propice à la contamination, car difficile à nettoyer et à désinfecter.

Les plinthes PVC **semi-rigides** de type Gerflor Vynaflex ou équivalent seront de même couleur et hauteur 80 ou 100 que celles existantes.

Dès que possible, la pose se fera avec l'emploi d'un ruban adhésif double face de largeur adaptée, laisser 5 mm en haut et en bas de la plinthe sans collage pour corriger les difficultés d'alignement.

Double face de faible épaisseur avec collage performant type Jantac ou équivalent.

REEMPLACEMENT DE DALLES

Les dalles remplacées devront être du même format et coloris que celles en place afin de ne pas dépareiller avec le sol existant.

Elles devront être de même épaisseur que les initiales et posées de façon à ne pas faire saillie ou creux.

Le ragréage devra être parfaitement plan et lisse et présenter un bon accrochage sur la chape. Dans le cas contraire, le ragréage sera refait et la pose s'effectuera sur support parfaitement sec.

La colle devra être appropriée au support et à la nature des dalles à poser. Les bavures éventuelles de colle seront soigneusement nettoyées.

REFECTION PARTIELLE DE SOL EN LES

Ces rubriques sont à utiliser pour des réfections partielles de revêtements de sol suite à la mise en place d'une porte dans la cloison ou une détérioration ponctuelle.

Prévoir une découpe de forme géométrique du revêtement de sol. Lorsqu'un joint entre les lès se trouve à proximité, aller jusqu'à celui-ci pour le remplacer dans la mesure du possible.

Ragréage parfaitement plan et lisse avec un bon accrochage sur la chape. Ponçage pour ne pas avoir d'irrégularités avec le raccordement sur le sol existant.

Les parties remplacées devront être du même coloris que le revêtement en place afin de ne pas dépareiller lorsque celui-ci est toujours commercialisé.

Dans le cas contraire, le choix du revêtement de sol sera fait par les Services Techniques sur échantillons proposés par l'entreprise, ces propositions devront rester harmonieuses.

Les joints soudés à chaud devront être exécutés très soigneusement afin d'assurer la continuité parfaite du revêtement de sol, sans ressaut.

SOL DANS LES ESCALIERS

Le revêtement de l'escalier devra répondre à la réglementation concernant l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite. Il devra remplir les caractéristiques d'éveil à la vigilance et ne sera pas uni afin de mieux masquer les rayures, traces de chaussures,

Le décor sera choisi avec nez de marche **strié** pour être non glissant **et contrasté visuellement** par rapport au reste de l'escalier.

Un Contraste visuel de la première et dernière contre-marche devra être exécuté sur toute la hauteur de la marche (*la réglementation demande 10 cm*).

En haut de l'escalier et sur chaque palier intermédiaire, un revêtement de sol permettra l'éveil à la vigilance, ainsi une bande podotactile avec un contraste visuel et tactile sera mis en place en haut de l'escalier, à une distance de 0.50 m de la première marche.

En réfection, prestation comprenant la découpe en périphérie de la bande podotactile d'alerte, la dépose du revêtement de sol, la mise en œuvre suivant l'article réfection partielle de sol en lès.

PREPARATION ESCALIER EN BOIS OU BETON

Décapage des dessus de marche non recouvert pour permettre un bon accrochage du ragréage.

Dépose du revêtement de sol existant, compris grattage colle.

Application d'un ragréage fibré sur les dessus de marches pour rattraper la planéité.

HABILLAGE EN PVC – CLIP DE MARCHE

A la jonction de la marche avec la contremarche pour éviter le passage d'eau et les décollements, fourniture et pose des profilés de jonction PVC avec habillage à clipser type clip marche de chez Gerflor, ou équivalent, pour finition parfaite de la marche.

HABILLAGE DES CREMAILLERES

La crémaillère et le noyau central seront habillés d'un revêtement de sol PVC avec toute sujétion de découpe de marche, habillage également des pieds de mur au niveau des paliers intermédiaires.

Application d'un joint d'étanchéité entre la marche et la crémaillère.

BANDE D'EVEIL ET DE VIGILANCE

Pour un escalier de 3 marches ou plus, un dispositif d'Eveil à la Vigilance au sol doit être posé à une distance de 0.50m de la première marche.

Bien dépoussiérer et dégraisser le support avant de coller la Bande d'Eveil et de Vigilance.

Une B E V n'a pas à avoir 70 % de contraste, lorsqu'il est utilisé la technique des clous scellés dans le béton ou la pierre, on ne les a pas. C'EST UNE DETECTION TACTILE.

Laisser un espace de 50 cm entre le nez de marche et la B E V.

NOTA : possibilité de descendre à la largeur de la marche sur un palier intermédiaire pour que lorsqu'on tourne au niveau du noyau central on puisse être alerté en montant partiellement dessus.

Ou si la B E V se retrouvait à déborder dans une circulation, pour éviter les confusions (cas très rare).

Même chose sur un palier avec une porte qui frotterait sur le B E V et qui a déjà 1 cm de jeu en dessous, si on rabote plus, on perd le P V.

P M - A prévoir seulement avant une marche à descendre.

Bande Podotactile de type Wattlez ou équivalent, bande vinyle format 420 x 1350

Couleurs blanc – gris – noir.

Classement Euroclasse Bfl-S1.

Dalle podotactile alertile de chez **Gerflor** ou équivalent, bande vinyle adhésive format 426 x 1363 et 426 x 838mm.

Couleurs gris clair – gris foncé – jaune

Bande Podotactile de type Tarkett ou équivalent, Couleurs gris – noir.

DALLES P.V.C A EMBOITEMENT PAR QUEUE D'ARONDE

Fourniture et pose de dalles P.V.C. carrée, à emboîtement par queue d'aronde – pose libre, épaisseur 5 à 7 mm, résistance à des usages intenses (transpalette électrique ou chariot élévateur) et adaptés au trafic lourd, glissance R10

de type TRAFICLINE de TLM ou équivalent.

Gerflor dalle attraction Connect U4 P4 ep 5 mm usage transpalette non motorisé
ou Gerflor dalle GTI MAX CONNECT ou équivalent U4 P4S ep 6 mm usage (transpalette électrique ou chariot élévateur)

Couleurs au choix de la Maîtrise d'ouvrage. Mise en œuvre suivant cahier des charges du fabricant.

Les dalles auront un classement au feu M2.

Prévoir des profils de rampe en PVC pour les arrêts lorsque l'on ne vient pas en butée contre un mur.

Prévoir toutes sujétions de découpe aux jonctions avec le matériel etc. Découpes parfaitement rectilignes avec un matériel adapté.

SOL EN POSE LIBRE – NOTAMMENT SUR SUPPORT AMIANTE

TYPE DE SOL

Pour pose en recouvrement, utilisant un sol PVC compact GERFLOR Transit TEX MAX ou FORBO compact Modul'up

TARKET GENIUS = pose libre, se fait avec la gamme compact ACCENT et Excellence

SUPPORTS

Les supports seront dépoussiérés et nettoyés puis séchés avant la pose.

PRINCIPE DE POSE

SUR SOL CONTENANT DE L'AMIANTE, l'intervenant devra impérativement avoir une qualification pour intervenir sous-section 4.

La pose sera réalisée en tenant compte des principes de pose du fabricant et avec les bandes adhésives du fabricant pour ne pas perdre la garantie.

Pose libre avec bande adhésive, assurant le maintien du produit, double face non migrant exigé par le fabricant de sol permettant d'avoir une adhérence moindre côté sol existant notamment si amianté pour éviter tous risques d'arrachage lors d'une dépose ultérieure du revêtement de surface obligeant à une intervention Sous-Section 3.

Les bandes adhésives doivent être positionnées à cheval entre les deux lés avant de réaliser une soudure à chaud.

A chaque passage de porte, il faudra réaliser une soudure à chaud avec le revêtement à raccorder, quand cela sera possible. Une bande adhésive devra être mise en place au droit du joint.

Sinon, il faudra réaliser une soudure à froid.

Par mesure de précaution, il faut être vigilant sur les phases de découpe ou d'arasement des produits afin de ne pas entamer les anciens produits amiantés (sol ou mur). Dans ce sens, les bonnes pratiques incitent à faire les découpes avec une lame croche.

SOL SUR TERRE PLEIN OU V S

Localisation : Pour les planchers sur vide-sanitaire, recevant un revêtement de sol souple.

ETANCHEITE DU DALLAGE

L'étanchéité formant barrière anti-remontée d'humidité, comprend en particulier :

- La préparation des supports.
- L'application de 2 couches de résines époxy bi-composants type EPONAL 336 de BOSTIK ou équivalent.
- Le cloutage par mise à refus de sable S 409 à raison de 3 à 5 kg/m², compris élimination du sable non adhérent après séchage. (repère visuel permettant d'ajuster la consommation)

VARIANTE

Possibilité d'une sous couche d'interposition SPORISOL de Gerflor ou équivalent en pose libre permettant la pose de nombreux sols de la gamme Gerflor avec armature.

SI JUSQU'A 7 % D'HUMIDITE

Pour s'épargner l'étanchéité formant barrière anti-remontée d'humidité :

Fourniture et pose d'une sous-couche d'interposition composée de fibres de verre enduites de PVC pour support exposés aux remontées d'humidité type Tarkolay de Tarkett ou équivalent.

SOL POUR BLOCS OPERATOIRES

Dépose de l'ancien revêtement. Décoller au maximum l'ancien ragréage.

Traitement des joints de construction et fissures après ouverture avec une résine acrylique liquide et polyvalente conçue pour réparer les chapes et béton, de type KR 416 de chez UZIN ou équivalent avec pose d'agrafes si nécessaire.

Passer obligatoirement un primaire d'accrochage.

Etaler un ragréage auto-lissant rapide type NC 170 de chez UZIN ou équivalent, comprenant un ponçage. Ajouter dans le ragréage l'adjuvant P.E. 520 à raison de 1,5 litre/25 kg pour obtenir un classement P4.

Pose d'une talonnette de 20 mm de rayon en élastomère sur la périphérie de la pièce.

Calfeutrer le tour des pieds d'hubriserie avec du mastic SILICONE antifongique.

Au passage de porte lorsqu'il y a un sol plastique dans la pièce contiguë, faire un raccord par soudure à chaud.

Tous les joints entre les lés seront soudés à chaud.

La pose comprendra la mise en place d'un feuillard de cuivre sur la périphérie de la pièce suivant recommandations du fabricant et reliée à une "terre normalisée" existante.

Le sol remontera en plinthe de 20 cm. Il ne sera pas posé de profils de finition en tête de relevé pour l'hygiène.

Pose avec primaire et colle conductrice. Une fois posé, le sol devra avoir une résistance inférieure à 25 M ohm - 5 x 10 puissance 5.

SENS DE POSE

Les lés seront posés parallèles à la longueur de la salle. Le lé du milieu sera à égale distance des deux côtés de la salle pour éviter d'avoir une soudure à lâcher dans l'emprise des chants opératoires.

Les butées de porte seront fixées au mur.

SERA PREVU DANS LE LOT ELECTRICITE

Contrôler la conductivité avant la pose du revêtement de sol, lorsque les feuillards seront posés et soudés à l'arrivée de la terre en attente.

Souder le feuillard cuivre au câble de terre avant la pose du revêtement de sol.

Faire passer un bureau de contrôle après la pose des sols.

SOL PLASTIQUE POUR DOUCHE

SOL

Primaire, ragréage P3, forme d'appui par talonnette en élastomère.

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC antidérapant traité fongistatique et bactériostatique avec remontée en plinthe d'environ 20 cm.

1 – Revêtement type Gerflor Taradouche sécurité compact 43, sol avec des grains de carborundum ayant la meilleure adhérence (R10). Le fait de ne pas avoir de pastilles antidérapantes facilite le nettoyage.

2 – Revêtement type Tarkett Multisafe, sol PVC homogène avec pastilles antidérapantes très rapprochées ce qui rassurent les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer, notamment en moyen et long séjour.

3 – Revêtement type Gerflor Taradouche Elégance SD, sol PVC homogène avec pastilles antidérapantes relativement espacées pour faciliter le nettoyage. (Ne convient pas notamment en moyen et long séjour).

SEUIL

Mise en place **d'un profil pour seuil douche à soufflet** en PVC au droit de la porte, de part et d'autre.

COLLAGE

Dans les locaux équipés de siphons, prévoir un collage polyuréthane.

- ▶ Application de la colle 24 heures après la mise en place des lés,
- ▶ Utilisation d'une colle polyuréthane à 2 composants sans solvants déposée à la spatule finement dentée type A2 de la norme TKB, consommation 300 g / m² suivant recommandation
- ▶ Proscrire toute circulation pendant 48 heures après la pose, de même que tout aménagement ou mise en place de mobilier.

SIPHONS DE SOL

Les siphons PVC ne seront pas acceptés car ils résistent mal aux désinfections journalières.

SIPHONS

Fourniture de siphons pour sol souple. Ils seront entièrement en inox avec dispositif d'inviolabilité de la rosette.

La rosette sera avec trous d'évacuation rapprochés Ø 8 env pour éviter tout risque de glissade. Ils seront monobloc à sortie verticale pour éviter les fuites sur les parties à coller.

Le siphon de sol sera équipé d'un étrier de connections pour permettre la mise à la terre, il sera conçu pour laisser toujours accessible la mise à la terre. La mise à la terre est prévue au lot « électricité ».

Siphons de type Limatec SOUPLINOX référence 1440. Ils seront monobloc à sortie verticale pour éviter les fuites sur les parties à coller. **Diamètre de raccordement 50.**

Siphons **avec panier**, de type LIMATEC référence 24-63-S. Equivalent aco inox, référence MV 110 PS. **Diamètre de raccordement 63.**

Raccordement sur le réseau existant.

REVETEMENT MURAL PVC TYPE DOUCHE

CLASSEMENT AU FEU DU REVETEMENT

Dans les circulations horizontales des niveaux comportant des locaux à sommeil ; les revêtements des parois verticales doivent être classés M1 ou B-s1, do, selon l'article U23.

CARACTERISTIQUES DU REVETEMENT

Fourniture et pose d'un revêtement mural de type GERFLOR Taradouche ou TARKETT SOMMER mural douche ou équivalent.

Le revêtement sera en lé de 2 mètres pour limiter le nombre de joints.

Son épaisseur sera très proche de 1 mm. Les joints seront soudés à chaud.

La pose se fera avec une colle préconisée par le fabricant du revêtement mural. Pose sur murs peints.

Sur support existant, bouchage des trous suite à la dépose d'équipements, dépose des chevilles restantes, ouverture et traitement des fissures avec des enduits adaptés.

Prévoir un lessivage, rinçage puis l'application d'un fixateur sur le support.

Avant la pose du revêtement mural, rattraper la différence d'épaisseur avec la remontée du sol à l'aide du profilé PJ 30 Tarkett Sommer ou équivalent ou enduisage adapté.

Déposer les caches sur l'appareillage électrique interrupteurs et prises, caches sur les prises de fluides médicaux pour encastrer le revêtement derrière, prévoir la repose des caches électriques après pose du revêtement.

Réalisation d'un joint d'étanchéité anticryptogamique à la jonction avec le plafond, avec tous les éléments saillants tels que les huisseries de porte et équipements.

Et joint au raccordement avec les plinthes etc.

Le prévoir assez gros pour augmenter la surface de contact et garantir un bon collage. Les faire en translucide pour masquer les irrégularités.

PROTECTION CHOCS EN MURAL PVC SOUPLE

Fourniture et pose d'une protection murale en revêtement PVC Souple

Revêtement constitué d'une couche de surface en PVC

Traitement fongistatique et bactériostatique dans toute l'épaisseur du produit.

Revêtement résistant aux produits de décontamination.

Déposer les caches sur l'appareillage électrique interrupteurs et prises, caches sur autres types d'équipements saillants.

Préparation des supports pour donner de l'accrochage. La colle employée devra correspondre aux préconisations du fabricant de revêtement.

Soudure à chaud pour tous les raccords, recouvrement de 3 cm sur les remontés de sol en plinthe. Prévoir avant la pose du revêtement mural de rattraper la différence d'épaisseur avec la remontée du sol à l'aide du profilé PJ 30 Tarkett Sommer ou enduisage adapté.

S'arrêter à joint vif au-dessus de la plinthe pour les semi-rigides etc.

Dans les **circulations** des **niveaux** comportant des locaux à sommeil, les revêtements muraux doivent être classés B S1 d0.

Avec un revêtement B-s2, d0 dans les circulations des **niveaux** comportant des locaux à sommeil, on est limité à 20% de la surface

Type Mural Ultra Design de chez Gerflor ou équivalent, ep 1.5 mm classement B s2 d0

Revêtement mural PVC TARKETT SOMMER Protect Wall compact, ou équivalent, ep 1,5 mm

Revêtement mural PVC TARKETT SOMMER Protect Wall 2 CR compact ep 2 mm, **non structuré** ou équivalent

Revêtement mural PVC TARKETT SOMMER Protect Wall compact ou équivalent, ep 2 mm, structuré pour masquer les rayures

TETE DE LIT DES CHAMBRES

N B : Mettre de la plaque Decochoc de chez SPM ou équivalent, résiste mieux aux chocs frontaux pour préserver les plaques de plâtre.

AJUSTAGE BAS DE PORTE

Après travaux sur les sols, l'entreprise du présent lot devra l'ajustage ou le rabotage du bas de porte dans l'emprise de la reprise ou pose du sol, de façon à obtenir un jeu de 1 cm minimum entre le dessous de porte et le revêtement de sol.

L'entrepreneur devra prendre toutes précautions pour éviter les éclatements du bois.

Les raccords de peinture sont non compris dans le prix.

VITRIFICATION DE PARQUET

Sur parquet existant ou neuf, prévoir :

Reprise des lames dès que nécessaire dans les mêmes essences de bois en reprenant le même calepinage.

Poncer selon nécessité et état du parquet car pour certains les recouvrements de languettes ne sont plus très épais (le centre hospitalier préfère garder quelques rayures).

Si parquet neuf, prévoir sujétions de ponçages au grain décroissant jusqu'à obtention d'une surface parfaitement lisse.

Dépoussiérage soigné du support et protection avant application du vitrifiant,

Fourniture et mise en œuvre en trois couches d'un produit de vitrification incolore, mono ou bi-composant, mat type : Vitrificateur Parquet "SVP AQUA" de Blanchon ou équivalent spécial parquet soumis à fortes sollicitations, classement au feu CflS1. Formule biosourcée testée selon la norme NF EN 16640.

Application en 3 couches, avec ponçage entre couche

Mise en œuvre suivant préconisations du fabricant

Le parquet devra être parfaitement propre et sec ; en général, humidité inférieure à 10% suivant D.T.U. en vigueur

Rien à prévoir sur les plinthes.

NETTOYAGE

Pour les chantiers où il est **prévu exclusivement de la pose de sol**, sans intervention d'autres corps d'état que celui de ce présent lot, les prix unitaires devront tenir compte du nettoyage de fin de chantier comprenant également un époussetage des revêtements muraux, quincailleries, équipements sanitaires et robinetterie, appareillages électriques, vitres, glaces,

Les produits employés pour le nettoyage, les procédés mis en œuvre, devront être appropriés afin de ne pas provoquer l'altération des matériaux eux-mêmes ou de leur état de surface.

DECHETS

Les déchets seront évacués chaque jour ; rien ne devra être entreposé même pendant la journée dans les circulations (voir détails sur les permis de feu).

NETTOYAGE - QUALITE DU MATERIEL

L'emploi du balai à poils et fibre nerveuse est à proscrire car il dégage trop de poussières ; il est demandé aux entreprises d'utiliser un aspirateur industriel avec filtres neufs, un balai attrape poussière ou une serpillère humide.

Aspirateur de type FESTOOL dans la série CT, équipé d'un sac d'au moins 33 l/30 l et avec filtre de classe M (valeur MAK supérieure à 0,1 mg/m³ ou poussières de bois) ou équivalent.

Le matériel portatif tel que perceuse, ponceuse, rabot, etc. devra être raccordable sur un aspirateur avec filtre de classe M.

ARRACHAGE DU SOL – RAGREAGE - PONCAGE

Le lot « Sol minces » est très concerné car il est un gros producteur de poussière avec le ragréage, notamment lors du ponçage.

Dans les services à risques, il sera prévu une équipe de deux personnes pour aspirer au fur et à mesure de l'arrachage du revêtement de sol.

Prévoir ponçage à la machine raccordée à un Aspirateur de type FESTOOL dans la série CT ou équivalent, avec filtre de classe M (valeur MAK supérieure à 0,1 mg/m³).

Dans la mesure du possible le ragréage sera mélangé à l'extérieur du bâtiment.